COMPTE RENDU CA du 12 Décembre 2026

Etaient présents: Daniel Bertinet; Gérard Romero; Patrice Aubry; Murielle Levistre; Anne Marie Kern; Gille Hamm; Michel Brochoire; Jocelyne Bellieres; Chantal Thiercelin; Lysiane Guenin; Roselyne Baaziz; Alain Escafit.

Invité: Jean François Gayrel

1/ approbation du compte rendu de dernier CA

Le C/R du CA du 17 Octobre est approuvé à l'unanimité

2/ Retour sur le primeur 2025

*bilan financier:

Compte tenu de la mauvaise météo, peu de participant d'où manque de recettes par rapport aux dépenses engagées: perte de 7.50€ mais un avoir de 48€ chez Leclerc. Le seuil de rentabilité de cet événement se trouve donc à 436 participants (bien qu'il n'y ait eu que 238 présents - merci Helloasso !!)

*retour d'expérience:

Balisage: problème pour le débalisage du circuit en sens inverse; précaution à voir pour les prochains

Piquets plus hauts à prévoir pour les caves afin de les rendre plus visibles

Rubalises à modifier car se confondent avec certaines mises en place pour d'autres évènements (trails, vtt…) peut être utiliser les rubalises FFRP

Bons retours des adhérents bénévoles pour le repas du soir

pour la prochaine ronde prévoir déclaration en ligne à la préfecture (mi novembre)

Revoir l'organisation des maraudes

Prévoir d'utiliser le barnum pour la distribution du vin, ainsi qu'une voiture pour récupérer les cartons de vin.

Voir avec les caves pour mieux repérer les cartons à distribuer (pastille collée, N°….)

Il faut laisser les grandes affiches en place jusqu'à la fin de l'événement (notamment pour les photos)

Pour les postes de sécurité, prévoir des relais toutes les 2h (contre 2h30 cette fois ci)

3/ Point budgétaire

*budget prévisionnel mis à jour:

Actuellement il y a 7310€ sur les comptes dont 5380 sur livret. il reste à recevoir :

660€ du CDRP pour le balisage effectué (certainement sur 2026?)

400€ du CDRP en remboursement de formation;

250€ du département de subvention pour la ronde.

A venir le règlement du 1er acompte du séjour annuel compensé par le premier chèque d'inscription des participants.

En prévision 1460€ formation CDRP (dont remboursement prévu 300€)

*bilan du remboursement des notes de frais 2025 et prévisions 2026 - Coût hébergeur Gandi:

Notes de frais 2025 : 453€. Le barème kilométrique est reconduit pour 2026.

Gandi: nous avons payé en février 2025 deux boites mail à 50% 216€ d'hébergement + le domaine 23.02.

Pour 2026 , dans l'état actuel, il faudrait payer 71.86€ par boite-mail + l'hébergement à 216€ et le nom du domaine à 46.03€ ce qui représenterait 693€19 ; prévoir suppression de 3 boîtes (à l'étude: Animation, Voyages, Gestion ?) à remplacer par un serveur différent (gmail, ou hotmail, ou autre ?)

Aujourd'hui il y a un risque de perdre notre site: nous allons demander à Gandi leur avis sur le fait qu'un composant est obsolète. Sans réponse de leur part, nous solliciterons les adhérents pour savoir s' il y a des compétences sur certains composants (php) avant de songer à faire un nouveau site.

* participation du club au financement des voyages en 2026 ?

Compte tenu du résultat de la ronde du gaillac primeur® il a été décidé qu'il n'y aurait pas de participation du Club pour les séjours 2026 .

4/ Point sur les séjours

*Retour sur le séjour de Terrou :

Bons retours ; très apprécié notamment pour la nourriture et l'idée originale des pic-nic organisés !!

*Inscriptions au séjour de juin 2026 en Ardèche:

Actuellement 44 inscrits; reste 6 places (la commission séjour doit faire un message pour relancer). Le 2ème acompte étant à verser au prestataire le 8 mai, le solde du séjour sera effectué par la demande auprès des participants de 2 chèques(300et 303€) débités le 10 mars et le 10 avril 2026.

*point sur séjour d'Automne :

Nous procèderons également avec une préinscription et demande d'un premier chèque de 80€ déposé le10 Février 2026 et 2 autres chèques de 120€ chacun déposés le 10 Mai et le 10 Juin 2026.

5/ Assemblée générale 2026

*date/lieu - repas:

L'Assemblée Générale aura lieu le 28 Mars 2026 au Restaurant La Planque dans une salle adjacente; suite à l'AG, un verre de l'amitié sera servi. Ceux qui le désirent pourront rester manger moyennant 25€. Un E-mail sera envoyé aux adhérents pour inscription.

*point sur les mandats d'administrateurs à renouveler:Sur les 11 administrateurs du CA, 6 arrivent en fin de mandat en 2026;

Roselyne Baaziz et Murielle Levistre ne désirent pas se représenter; Muriel Levistre resterait en tant qu'adjointe pour aider à la succession en Gestion. Les 4 autres administrateurs (Anne Marie KERN, Lysiane GUENIN, Michel BROCHOIRE et Patrice AUBRY) renouvellent leur mandat.

Par ailleurs ,Jocelyne Bellières a indiqué qu'elle désirait quitter le poste de responsable d'animation et qu'elle cherche un adhérent pour la remplacer d'ici la fin de son mandat début 2028 .

6/ Point sur la formation

En 2026 tout le processus de formation va changer ; la personne possédant le Brevet Fédéral devient formateur et évaluateur par rapport au CARP. Chaque candidat au CARP doit avoir un tuteur.

En interne, pour le PSC1 il y a 5 candidats pour 2026 dont 3 animateurs et 1 qui pourrait le devenir

7/ Animation

*galette du 10 janvier: à la salle Bouzinac; invitation va être lancée; accueil des nouveaux adhérents. L'animation se charge de prévoir le nb de galettes, fouaces et bouteilles nécessaires.

*Soirée festive 2026: l'équipe d'animation s'occupe de prospecter afin de présenter le projet au CA de Février 2026; la date se situerait entre le 23 et le 25 juin 2026. 2 pistes sont évoquées par la CA qui seront étudiées par la commission animation.

8/ point communication

Pas de point particulier; juste une remarque: tous les sites contactés ont bien relayé les infos de la ronde du Gaillac Primeur®

9/ Tour de table et questions diverses

*changement adresse postale du club sur le site Associations: en cours , l'adresse physique du club sera celle du président pour faciliter les choses. La boite postale est maintenue pour les échanges par courrier. Ce changement ne pourra être fait qu'après l'AG car il est nécessaire de modifier les statuts.

*retour sur la réunion inter-club du CDRP:

Augmentation du montant des licences pour la saison prochaine (passe de 31.80 à 33€); le CDRP a indiqué leur difficulté et nous a informé de l'augmentation de la licence (comprenant l'assurance IRA) de 2€ par an pour les 3 prochaines années.

L'affiliation du club à la FFRP passe de 60€ à 100€;

L'autre point important est la formation qui a été évoquée ci-dessus.

Le CDRP nous en parlera plus à l'AG du 7 Février 2026;

Prochaine réunion : 20 Février 2026 à la salle Laborie à 15h30 après la réunion des animateurs.

Fin de réunion à 19h.